



**Qu'en est-il de la sécurité des policiers ?**

Les menaces contre la sécurité de la population ont radicalement augmenté ces dernières années. Que ce soit le braquage du bureau de change Migros à l'explosif et arme lourde en novembre 2010 à Thonex GE, avec un cas identique en novembre 2013, l'évasion guerrière des Pink Panthers en 2013 du Bois-Mermet VD, les attentats qui ont touché la ville de Toulouse en 2012, mieux connu sous l'affaire Merah ou Paris en janvier et novembre 2015 (Charlie Hebdo, Hyper Casher, Bataclan) ou les fusillades de Copenhague en février 2015 (conférence « Art, blasphème et liberté d'expression » et Grande Synagogue de Copenhague), nous assistons à un changement de paradigme avec des individus d'une extrême violence, lourdement armés utilisant du matériel de guerre.

Or, d'après le rapport de situation 2015 du Service de Renseignement de la Confédération (SRC), la Suisse est également très exposée à ces menaces. Selon nos informations, la doctrine d'engagement de la Police dicte pourtant, que c'est à la première patrouille sur place d'intervenir. Or, hormis les groupes spéciaux, les gendarmes ne disposent à notre connaissance, que d'armes en calibre 9mm et de gilets pare-balles de classe IIIA. La classe IIIA n'offre qu'une protection contre les munitions d'armes de poing. Par contre, le calibre 9mm utilisé par la police est sans effet sur les gilets pare-balles en vente libre sur internet et notoirement utilisés par ces criminels et terroristes. Pire, les gilets de classe IIIA censés protéger nos policiers sont eux vulnérables et inefficaces face aux fusils de type Kalachnikov utilisés par ces individus, mettant en danger tant les policiers que la population.

**Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :**

- 1) Quel équipement de riposte (armement) et défensif (protections balistiques) équipe les patrouilles ?
- 2) D'après le Gouvernement, cet équipement est-il adapté aux nouvelles menaces ?
- 3) Si la réponse à la question 2 est non, quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour y remédier ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 09 décembre 2015

Pour le groupe UDC  
Didier Spies